

Pratique sportive dans les Zus : obstacles et recommandations

Isabelle Van de Walle,
directrice du département
Entreprises et action publique,
Crédoc, Paris.

La pratique sportive en zone urbaine sensible (Zus) se heurte à des freins liés aux équipements, insuffisants ou inadaptés, mais aussi à d'autres types d'obstacles, culturels, organisationnels et financiers. Pour ce qui est de la perception de l'activité physique, les habitants des Zus – et notamment les adultes – sont identifiés, lors des entretiens que nous avons menés avec les professionnels et les équipes municipales, comme valorisant peu la pratique sportive, quelle que soit la discipline.

Freins culturels

À la différence des habitants des autres quartiers, qui ont une pratique beaucoup plus fréquente et régulière, ils associeraient peu la pratique sportive à l'épanouissement personnel, au bien-être ou encore à la préservation de la santé. Le cadre familial pèse aussi sur la pratique : dans nombre de familles, les jeunes filles sont très tôt mises à contribution pour les tâches domestiques ; de plus, leurs parents sont décrits comme peu enclins à les laisser pratiquer un sport à l'extérieur, notamment en soirée. La connaissance

préalable et l'établissement d'une relation de confiance avec les personnes encadrant les activités sportives est alors décisive dans la décision des parents d'inscrire leurs filles (*lire aussi l'entretien avec J.-M. Deya p. 8*).

Les garçons représentent la majorité des pratiquants. Toutefois, des politiques volontaristes ont été menées avec succès par plusieurs villes pour favoriser l'accès des jeunes filles à l'activité sportive (club de foot féminin, tournoi féminin, etc.). Le football attire les jeunes comme leur famille : son coût est faible, parents et enfants y voient la possibilité de projets de mobilité sociale et d'insertion professionnelle. En revanche, l'offre n'est pas forcément adaptée et les jeunes sont réticents à pratiquer des sports peu connus ou réputés « bourgeois », même lorsque qu'une offre est proposée à proximité (cas d'un complexe sportif axé sur le tennis et peu fréquenté).

Freins financiers et structurels

D'autres freins sont identifiés, du côté des politiques publiques, des communes et des collectivités territoriales.

Premier frein : le coût de la pratique sportive, lié à l'adhésion, au matériel et à la licence. Des aides existent, mais il y a nécessité d'accompagner les familles dans leurs démarches, face notamment à la complexité des procédures ; certaines familles ne sont pas informées, d'autres ne pensent pas y avoir droit ou rechignent à se mettre en position de demandeur.

Deuxième frein : les infrastructures de transports en commun. Des politiques volontaristes ont été menées, toutefois la desserte est encore loin

d'être partout optimale ; elle est limitée en soirée, temps durant lequel bon nombre d'activités sont organisées.

Autre frein structurel, une partie des équipements sportifs des Zus est décrite comme ancienne, voire vétuste, et surtout inadaptée. Il s'agit souvent d'équipements construits dans les années 1970 ou 1980, correspondant aux pratiques sportives d'alors. Certaines villes manquent de moyens financiers pour entretenir et rénover l'existant. Une ville annonce dépendre entièrement des subventions de l'État, car elle ne dispose plus de ressources financières propres suffisantes. Les équipements de plein air, en accès libre ou non, sont surreprésentés dans les Zus. La pratique sportive y est rendue difficile voire impossible certaines semaines d'hiver.

Freins liés aux équipements et aux horaires

L'absence d'espaces de convivialité réduit encore l'attractivité des équipements, les possibilités d'échanges entre les pratiquants et la qualité de l'accueil nécessaire, notamment pour gagner la confiance des parents. « *Les jeunes doivent être bien dans leur club. C'est important. Ce n'est pas seulement un lieu où l'on vient pour faire du sport. C'est aussi un lieu où il y a de la convivialité, des échanges, des rencontres...* », témoigne le responsable d'un service municipal des sports. Dans certains cas, les vestiaires et les sanitaires sont en mauvais état ; des scolaires refusent de se changer ou de prendre des douches compte tenu de la dégradation des lieux. Le sport ne peut plus jouer son rôle dans l'amélioration du rapport au corps

L'ESSENTIEL

▣ À Châtelleraut, Évry, Mâcon, Liévin, Marseille et Metz, professionnels et élus ont été interrogés sur les infrastructures sportives dans les Zus et les obstacles à la pratique.

▣ Il en ressort que les habitants de ces quartiers sont d'une manière générale pénalisés par une offre plus restreinte, pas forcément adaptée et souffrant d'un manque d'entretien.

et dans l'apprentissage de l'hygiène. L'entretien et les réparations nécessaires pour rétablir de bonnes conditions de pratique y tardent parfois plus que dans d'autres quartiers.

Enfin, les collectivités ont conscience que les adultes des Zus, éloignés de la pratique sportive et, plus qu'ailleurs, sujets aux problèmes d'obésité et d'addiction, devraient être prioritaires, mais elles ne leur proposent que peu d'activités. Ce décalage est essentiellement dû à la saturation des équipements et au manque de créneaux horaires disponibles. À titre d'exemple, il n'y a pas ou très peu de créneaux pour les mères de jeunes enfants pendant les journées d'école, les équipements sportifs étant mobilisés pour les écoliers.

Actions en faveur de la pratique sportive

Partant de ce constat, le Crédoc formule plusieurs recommandations :

- permettre l'accès effectif des familles aux aides financières existantes, en évitant toute stigmatisation ;
- améliorer la qualité et le confort des équipements sportifs. Assurer un entretien régulier des vestiaires et aménager des vestiaires séparés pour les femmes et pour les hommes, avec des douches individuelles et des espaces de rangement ; aménager des espaces de convivialité (sièges, tables, réfrigérateur, etc.). À titre d'exemple de bonne pratique, lors de la rénovation d'un gymnase, des machines à laver ont été installées pour laver les maillots des enfants, éviter un surcroît de travail aux parents et la marginalisation de certains enfants arrivant fréquemment aux entraînements ou aux matchs avec un équipement sale ;
- introduire une plus grande diversité dans l'offre et dans la demande d'activités. Élargir prioritairement l'offre :
 - aux disciplines susceptibles d'attirer des femmes non initiées à la pratique sportive, comme la gymnastique douce, la danse, etc. ;
 - aux disciplines qui font l'objet d'une demande, comme les arts martiaux, qui offrent l'opportunité de l'apprentissage des règles et du « vivre ensemble », ainsi que la possibilité d'accueillir dans un même cours un public large ;



Quartier du canal Saint-Martin, Paris.

« LES JEUNES DOIVENT ÊTRE BIEN DANS LEUR CLUB. C'EST AUSSI UN LIEU OÙ IL Y A DE LA CONVIVIALITÉ, DES ÉCHANGES, DES RENCONTRES... »

– diversifier les activités au profit de la pratique en famille. Développer des activités sportives dans un cadre peu contraignant (pratique ponctuelle ou irrégulière) avec un animateur à disposition. Proposer des activités sportives aux parents pendant que les enfants assistent à leur cours de sport. Structurer des services de garde des enfants dans ou à proximité des équipements sportifs pendant les activités destinées aux parents. À titre d'exemple, un programme « familles en baskets » va permettre aux parents et aux enfants d'avoir une pratique sportive dans les gymnases ouverts le dimanche, en échange d'une cotisation annuelle de quelques euros ;

- proposer aux jeunes la découverte de nouvelles activités grâce à des équipements mobiles. C'est le cas d'une patinoire itinérante installée dans l'une des villes de l'enquête : « Au départ, c'était pour faire une animation pendant

la période de Noël ; depuis, on installe la patinoire dans des quartiers différents pour permettre à ces jeunes, éloignés, de venir pratiquer une activité qu'ils n'auraient pas l'opportunité de faire », explique le responsable d'un service municipal des sports (voir aussi l'entretien avec R. Tessari dans ce numéro, NDLR) ;

- améliorer les conditions d'accueil des jeunes des Zus dans les clubs, notamment en formant les intervenants sportifs à la médiation. À titre d'illustration, des associations accompagnent des jeunes dans les clubs afin de faciliter leur bonne intégration ; elles emploient des sportifs de haut niveau ayant une expérience de médiation pour proposer des activités sportives aux jeunes des quartiers ;

- enfin, associer les usagers et les habitants aux projets de création ou de rénovation des équipements. ■

Pour en savoir plus

- *L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les zones urbaines sensibles.* Étude réalisée pour le ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Codirigée par Lara Muller et Isabelle Van de Walle. Paris : Crédoc, collection des rapports, 2014, n° 311 : 66 p. En ligne : <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R311.pdf>

© Adam Williams - Tendence Floue